

SYNDICAT DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU COLLÈGE AHUNTSIC (FNEEQ-CSN)  
9155, rue St-Hubert, Local G1.140 - Montréal H2M 1Y8 – 514 388-8696

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
PROCÈS-VERBAL

Réunion du..... 9 février 2023  
Heure..... 14 h 15  
Lieu ..... C2.165

PRÉSENCES – 115 personnes ont signé la feuille des présences.  
OUVERTURE – L'assemblée est ouverte à 14 h 20.

**1. NOMINATION À LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE**

Alain Long propose *Sylvain Beausoleil*. Il accepte et est élu président d'assemblée.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Recommandation 17**

Que l'ordre du jour soit le suivant :

1. Nomination à la présidence de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal du 1<sup>er</sup> décembre 2022
  - 3.1. Adoption
  - 3.2. Suivis
4. Nouveaux membres
5. Négociations
  - 5.1. Dépôts patronaux de tables centrale et sectorielle
  - 5.2. Projet de cahier de demandes sectorielles
  - 5.3. Mobilisation
6. Informations
  - 6.1. Vie syndicale
7. Varia

Proposée par Carine Blais  
Appuyée par Josiane Robidas  
**Adoptée à la majorité**

**3. PROCÈS-VERBAL DU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2022**

**3.1 Adoption**

**Recommandation 18**

Que le procès-verbal de l'assemblée générale du 1<sup>er</sup> décembre 2022 soit adopté tel que présenté.

Proposée par Laura-Marie Balsalobre  
Appuyée par Aurélie Girard  
**Adoptée à l'unanimité**

**3.2 Suivis**

Il n'y a aucun suivi.

#### 4. NOUVEAUX MEMBRES

L'assemblée générale du SPECA accueille l'enseignante ayant adhéré au SPECA depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2022 et dont le nom est le suivant: *Shanie Sirois* (Anglais).

#### 5. NÉGOCIATIONS

##### *5.1 Dépôts patronaux de tables centrale et sectorielle*

Elsa Myotte mentionne les principes directeurs qui guident les dépôts patronaux, soit « la valorisation du personnel » et « l'accroissement de la force de travail en soutenant l'unité collective », lesquels sont non seulement flous, mais ne se traduisent pas dans les offres. Elle résume par la suite les éléments insatisfaisants des offres patronales de table centrale au niveau de l'augmentation des salaires, de la retraite et des droits parentaux. Elle signale par la suite le silence radio de la partie patronale sur certaines de nos demandes, dont celle concernant notre régime d'assurance-maladie et celle concernant la protection des lanceuses et lanceurs d'alerte. Elle dénonce également la proposition patronale de forums, qui ne respectent pas la structure de représentation et de négociation syndicale. Enfin, elle déplore l'absence de toute mention du réseau collégial dans le dépôt de table centrale.

##### **Recommandation 19**

Que le SPECA dénonce le mépris dont fait preuve le Conseil du trésor dans son dépôt à la table centrale, qui se manifeste notamment par des propositions désavantageuses et la mise de l'avant de forums qui ne respectent pas la structure de représentation et de négociation syndicale, rendant ce dernier inacceptable comme base d'un règlement pour une éventuelle convention collective.

Proposée par Maryse Manseau  
Appuyée par Gaston Sauvé

Philippe Labarre propose un amendement, soit de remplacer le mot « désavantageuses » par le mot « inacceptables ».

Alain Long appuie

**L'amendement est adopté à l'unanimité.**

**La proposition telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité.**

Bernard St-Louis résume les grands thèmes du dépôt patronal sectoriel, qui sont d'actualiser l'offre de service et de formation, d'adapter l'organisation du travail aux besoins des étudiant.e.s, de faire face aux enjeux de main-d'œuvre, et de mettre à jour certaines conditions de travail, et il explique en quoi ces thèmes proposent des solutions qui conduisent à la détérioration des conditions de travail du personnel enseignant.

##### **Recommandation 20**

Que le SPECA rejette le dépôt patronal sectoriel du CPNC, qui démontre une véritable déconnexion quant aux préoccupations propres aux enseignant.e.s de cégep et qui propose des pistes menant à une détérioration de nos conditions de travail, des conditions d'études des étudiant.e.s et de la vitalité du réseau collégial.

Proposée par Caroline Leduc  
Appuyée par Josiane Robidas

Lysann Hounzell propose un amendement, soit de remplacer le passage « préoccupations propres aux enseignant.e.s » par « préoccupations des enseignant.e.s ».

Samaël Beaudoin appuie.

**L'amendement est adopté à l'unanimité.**

**La proposition telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité.**

##### *5.2 Projet de cahier de demandes sectorielles*

Guillaume Poliquin résume la trame temporelle des négociations jusqu'à ce jour. Il explique ensuite les orientations stratégiques de négociations qui ont été adoptées, de même que les six thèmes du projet de cahier de demandes sectorielles, qui sont : 1) la précarité et l'insertion professionnelle, 2) la tâche, les ressources et la réussite étudiante, 3) l'enseignement à distance, la formation continue et la pérennité du

modèle collégial, 4) la collégialité, l'expertise enseignante et la vitalité des programmes, 5) l'organisation et les relations de travail, et 6) l'échelle de traitement et autres enjeux de rémunération.

Guillaume Poliquin explique plus spécifiquement le thème 1 et ses principaux objectifs, qui sont, entre autres, de favoriser l'accès à la permanence pour les enseignant·e·s non permanent·e·s. et d'améliorer leurs conditions de travail.

### **Recommandation 21**

Que l'assemblée générale du SPECA fasse siennes les demandes du thème « Précarité et insertion professionnelle » du Projet de cahier de demandes sectorielles.

Proposée par Thomas Dussert  
Appuyée par Jérôme-Melville Giguère  
**Adoptée à l'unanimité**

Guillaume Poliquin explique le thème 2 identifié plus haut, de même que ses principaux objectifs, qui sont, entre autres, d'alléger la charge d'enseignement, de rehausser les allocations minimales aux fins de coordination pour les petits collèges, de bonifier les ressources de coordination de stages, et, finalement, de corriger certaines modalités concernant le financement des ressources enseignantes.

### **Recommandation 22**

Que l'assemblée générale du SPECA fasse siennes les demandes du thème « Tâche, ressources et réussite étudiante » du Projet de cahier de demandes sectorielles.

Proposée par Philippe Labarre  
Appuyée par Ariane Dumont  
**Adoptée à l'unanimité**

Elsa Myotte explique le thème 3 identifié plus haut, de même que ses principaux objectifs, qui sont, entre autres, de baliser et de financer adéquatement l'enseignement à distance, ainsi que de rémunérer équitablement les chargé.e.s de cours à la formation continue et d'améliorer leurs conditions de travail.

### **Recommandation 23**

Que l'assemblée générale du SPECA fasse siennes les demandes du thème « Enseignement à distance, formation continue et pérennité du modèle collégial » du Projet de cahier de demandes sectorielles et réclame qu'en plus des congés de maladie, les congés pour raisons familiales soient nommés dans la demande M6.

Proposée par Aurélie Girard  
Appuyée par Caroline Leduc

Laurence Daigneault Desrosiers propose un amendement, soit d'ajouter à la proposition principale le paragraphe suivant : « Que soit ajoutée une demande à l'effet de reconnaître et de financer la charge supplémentaire liée à l'enseignement auprès d'une population étudiante ayant une faible moyenne générale au secondaire ».

Nicola Grenon appuie.

**L'amendement est adopté à l'unanimité.**

**La proposition telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité.**

Elsa Myotte explique le thème 4 identifié plus haut, de même que ses principaux objectifs, qui sont, entre autres, de bonifier les ressources allouées au cycle de vie des programmes, de baliser les différentes activités dans le cadre de la reconnaissance des acquis et des compétences, de soutenir et de baliser les activités de recherche en les enchâssant dans la convention collective, de bonifier et d'indexer les montants alloués aux fins de perfectionnement pour tous les enseignant·e·s, incluant celles et ceux de la formation continue, d'injecter des ressources afin de reconnaître et de faciliter le maintien de l'expertise des enseignant·e·s de

certaines disciplines hautement évolutives ou technologiques, de consolider l'autonomie départementale et de renforcer le rôle et la voix des enseignant·e·s dans les processus décisionnels du Collège, de mettre sur pied des comités nationaux de révision des programmes composés de représentant·e·s enseignant·e·s, et d'établir un mécanisme national paritaire de suivi de l'offre de programmes à l'échelle du réseau collégial.

#### **Recommandation 24**

Que l'assemblée générale du SPECA fasse siennes les demandes du thème « Collégialité, expertise enseignante et vitalité des programmes » du Projet de cahier de demandes sectorielles.

Proposée par Michelle Bastien

Appuyée par Gaston Sauvé

**Adoptée à l'unanimité**

Bernard St-Louis explique le thème 5 identifié plus haut, de même que ses principaux objectifs, qui sont, entre autres, de reconnaître la crise climatique dans la convention collective, de renforcer les obligations de l'employeur en lien avec la conciliation famille, travail et vie personnelle, de corriger les effets néfastes ou discriminatoires découlant de la prise de certains congés, d'intégrer divers changements législatifs à la convention collective, de revoir la valeur minimale des libérations syndicales, d'améliorer le processus de répartition et de suivi de l'utilisation des ressources enseignantes et d'en revoir les balises, de restreindre le recours au non-octroi de la priorité d'emploi, d'améliorer les dispositions relatives à la mise en disponibilité, de procéder à certaines réécritures de clauses afin de les clarifier, et de répondre aux demandes spécifiques de certains établissements collégiaux.

#### **Recommandation 25**

Que l'assemblée générale du SPECA fasse siennes les demandes du thème « Organisation et relations de travail » du Projet de cahier de demandes sectorielles.

Proposée par Laura-Marie Balsalobre

Appuyée par Gaston Sauvé

Frédéric Legault propose un amendement, soit d'ajouter à la proposition principale le paragraphe suivant : « Que soit ajoutée une libération au point O1, a). ».

Cynthia Falaise appuie.

**L'amendement est adopté à l'unanimité.**

**La proposition telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité.**

Guillaume Poliquin explique le thème 6 identifié plus haut, de même que ses principaux objectifs, qui sont, entre autres, d'apporter des corrections à l'échelle de traitement des enseignant·e·s, de revoir les modalités d'application des taux horaires prévus dans les conventions collectives, d'introduire une contribution de l'employeur au régime d'assurances collectives, de prévoir le remboursement des droits d'exercice payables aux ordres professionnels et autres droits que l'enseignant·e doit déboursier pour exercer son emploi, et d'améliorer différentes dispositions relatives à la reconnaissance de la scolarité.

#### **Recommandation 26**

Que l'assemblée générale du SPECA fasse siennes les demandes du thème « Échelle de traitement et autres enjeux de rémunération » du Projet de cahier de demandes sectorielles.

Proposée par Caroline Leduc

Appuyée par Maryse Manseau

**Adoptée à l'unanimité**

### **5.3 Mobilisation**

Julie Cloutier présente les éléments de la campagne de mobilisation au niveau local. Parmi les actions de mobilisation prévues figurent, entre autres, les mercredis « Profs en négo », qui se dérouleront pendant toute la durée de la session, le 5 à 7 intersyndical prévu le 31 mars, pour souligner l'arrivée à échéance des

conventions collectives respectives des trois syndicats du Collège, et les actions locales sur la négociation qui auront lieu à la fin de la session. Elle invite par la suite les personnes présentes à l'AG à s'impliquer dans la mobilisation locale.

**6. INFORMATIONS**

**6.1 Vie syndicale**

Caroline Joly informe l'assemblée qu'un 5 à 7 aura lieu après l'AG au local du SPECA et que l'édition hivernale du 5 à 7 des non-permanents se tiendra le 17 mars prochain, à 17 h, au local du SPECA.

**7. VARIA**

Il n'y a pas de varia.

Levée de l'assemblée à 16 h 35.

Adopté le : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Présidente

\_\_\_\_\_  
Secrétaire et responsable des communications